[CSE DTSI]

Déclaration préalable

06 mai 2020

Les élus CFE-CGC Orange prennent acte du document présenté ce jour par la direction sur le dé-confinement sous le titre de PRA, Plan de Reprise de l'Activité, que nous préférerions dénommer PSC, Plan de Sortie de Crise : cela correspondrait mieux à ce qui se passe à la DTSI où les salariés n'ont pas arrêté leur activité professionnelle.

A l'image d'un pays où les décisions seraient prises en faisant fi des conseils des experts et des avis de l'électorat, la direction d'Orange décide seule des modalités de dé-confinement. Elle s'empresse de les « partager » en CSSCT sur 2 jours tandis qu'elle les communique simultanément aux salariés sur Anoo, et le tout 1 jour avant d'informer les CSEE… En prenant en compte strictement les restrictions règlementaires prescrites par le gouvernement et connues à date.
Est-ce là, la forme de dialogue social dont la direction d'Orange se targue auprès des salariés et jusque dans les médias ? Une tête décisionnaire mais des centaines de responsables en cas de faille : les managers qui par conscience professionnelle se rendront sur les sites de leurs équipes ou qui valideront les accès et déplacements de ces derniers.
Or c'est par la centralisation et l'aveuglement que s'organisent les défaites !

Et à l'image d'un pays qui réduirait les libertés où à chaque crise les mesures d'exception devenant générales et récurrentes, la direction d'Orange réduit le dialogue social comme peau de chagrin.
En effet, les ordonnances suivies de la mise en place des CSEE ont considérablement démuni les représentants du personnel de leurs prérogatives, le confinement prolongé les dépouille et dans les conditions actuelles exposées par l'entreprise, l'après-confinement les achèvera.
Oubliés dans les partenaires associés à la co-construction de la reprise, ne deviendront-ils pas en plus les transmetteurs idéaux à stigmatiser ?

Enfin à la lecture des informations reçues avant ce CSEE, il apparait que la sécurité physique et la logistique sont priorisées : quid de la sécurité psychologique des salariés ?
L'esprit de suspicion règnera sur les sites, la crainte de tomber malade perdurera avec une pression induite.
Seuls palliatifs à défaut de vaccins : l'écoute, la bienveillance, le droit à l'erreur et le choix d'être volontaire à venir ou pas.

Enfin, il apparait que la direction des relations sociales ait entendu les difficultés que nous avons à exercer notre rôle syndical, pour faire un pas vers nous et peut-être nous aider

dans toutes les interdictions qui nous sont imposées dans la relation avec les salariés, Mr Bousquet a envoyé le 29 avril dernier un mail à l'ensemble des salariés d'Orange France dans lequel il les invite, s'ils le souhaitent à s'abonner aux publications de 8 OS d'Orange.
Si la démarche semble louable, il nous apparait étonnant que les choix des salariés se fassent à travers un outil de sondage bien connu et utilisé dans notre entreprise, « MSurveys ».
Comme la direction d'Orange, nous sommes très vigilants sur les règles RGPD et pour une collaboration saine entre organisations syndicales nous demandons :
- une présentation des outils utilisés, de leurs paramétrages, de leurs sécurités, de la finalité de leur utilisation,
- du cadre de ce sondage,
- à avoir une restitution des résultats de ce sondage.

Citons en conclusion Christiane Taubira : « la sécurité n'est pas la première de nos libertés ; elle est la condition d'exercice de nos libertés. »

x x x x x x

.

CFE CGC Ensemble groupe Orange

Vos élu(e)s au CE DTSI :
AJASSE Karen, BOUTIN François-Xavier, CAO Nathalie, CHAZELAS Brigitte, DESCATOIRE Fabienne, ESNAULT Fabien, FEJOZ Sophie, GUIBERT Bernard, MOREAU Bruno, OUADI Mahmoud, TEISSANDIER Richard

AYMAT Patrice, COLLAS Virginie, DARNIS Dominique, ESCALON Danielle, HABAY Annick, KHODRI Saïd, LEROY Julien, LORTEAU Marie-Cécile, MAUREL Nadine, SERAFIN Gabriel, SOURISSEAU Hervé,

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !